

LEUR LECOQ
LEUR DU NOM

ABONNEMENT
Par an... \$2.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.50
Edition Hebdomadaire... \$1.00
Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.05
Une fois la semaine... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.05
La Société de Publicité,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 7 Août 1886

UN DEFI A M. TRUDEL

M. Tassé, M. P., a adressé hier la lettre suivante à l'honorable M. Trudel, directeur de l'Etendard :

Montréal, 6 août 1886.

Hon. M. Trudel,
Sénateur et directeur de l'Etendard.
Monsieur,

A plusieurs reprises vous avez déclaré dans l'Etendard que j'avais perdu la confiance de mes électeurs. La Minerve vous a répondu qu'il vous était facile d'en avoir la preuve. Vous avez paru ne pas comprendre, quand un homme plus courageux aurait facilement compris.

Voilà maintenant que revenant à la charge vous publiez une lettre d'Ottawa, qui contient le paragraphe suivant à mon adresse :

"Dans Ottawa, votre ami Tassé peut faire ses malles. Son titre de soldat politique, lui assure un défilé en règle. Langevin n'en veut pas, les amis de Langevin n'en veulent pas, les libéraux n'en veulent pas, et ses propres amis n'en veulent pas."

"En voilà un dont vous pouvez annoncer, en toute certitude, la rentrée dans la vie privée."

Je ne perdrai pas mon temps à discuter si sir Hector Langevin ne veut pas de moi, si ses amis n'en veulent pas, si les libéraux n'en veulent pas—j'en suis bien sûr—et si mes propres amis n'en veulent pas.

"Si tout ce que vous imprimez est vrai je suis parfaitement isolé, ayant perdu mes amis politiques, et mon écrasement est inévitable."

Je suis assez fier pour ne pas vouloir représenter un collège électoral dont j'aurais perdu la confiance. Or, je suis prêt à me démettre de mon mandat et à vous donner la chance de venir me battre dans la ville que j'ai l'honneur de représenter. Comme vous affirmez que ma défaite est certaine, vous ne risquez rien à abandonner votre siège au Sénat et à précipiter ma rentrée dans la vie privée. C'est moi qui risque tout.

Je n'y mais qu'une seule condition c'est que la lutte s'engage entre nous deux seulement et sur la question de l'annexion.

Si je vous en crois encore, tous les avantages d'une lutte engagée sur ce terrain seront de votre côté. N'importe, je l'accepte à tout hasard. Je vous prie de me favoriser d'une réponse immédiate et de croire à mes sentiments distingués.

Votre obéissant serviteur,
JOSEPH TASSÉ,
Député d'Ottawa.

OPPOSES A L'ANNEXION

L'opinion publique dans la ville d'Ottawa se déclare de plus en plus opposée à l'annexion proposée du village de New Edinburgh.

M. l'échevin Durocher a fort bien résumé la situation hier, en répondant à un reporter du Citizen qui lui demandait "pourquoi les adversaires de l'annexion ont-ils attendu si tard pour faire leur opposition ?" Simplement, a répondu M. Durocher, afin de ne pas dévoiler aux partisans de l'annexion les moyens qui seraient pris pour l'empêcher. Nous avons préféré, ajouta M. Durocher, laisser les partisans de l'annexion s'engager dans une voie illégale et c'est à nous maintenant à profiter de leurs fautes.

En réponse au même reporter, MM. les échevins Germain et O'Leary ont dit qu'ils favoriseraient le plan de division des quartiers de la ville, du nord au sud, proposé par l'échevin O'Keefe, et qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour empêcher de sanctionner l'annexion de New Edinburgh par le lieutenant-gouverneur d'Ontario.

M. l'échevin Laverdure dit qu'il s'oppose à l'annexion de New Edinburgh parce qu'il est injuste de donner à un village de 1200 âmes une représentation égale à celle du quartier d'Ottawa dont la population est de 6,700 âmes. Il ne voit pas en quoi cette annexion pourrait bénéficier à la ville. Des \$5000 de revenus du village de New Edinburgh, \$3000 vont pour le soutien des écoles et \$1000 pour le comté. Pour les \$1000 restant, la ville d'Ottawa aurait à fournir au village la protection contre le feu, la police et les réparations des rues. Le marché est trop désavantageux pour Ottawa.

irlandaise est chose bonne et juste, mais cette question n'est pas encore assez mûre pour être acceptée par le peuple anglais. Pourquoi cet acte de justice envers ce malheureux peuple soulève-t-il une guerre si acharnée en Angleterre, ici et en Irlande même? pourquoi cette question dont la justice et la proposition sautent aux yeux des moins clairvoyants n'est-elle point mûre? Permettez-moi une digression au "Home Rule" et nous arriverons à la solution de ce problème au mot de la fin. *** Rien n'avance plus lentement et n'est plus irrégulier dans sa marche que le progrès; progrès dans les idées, progrès dans les choses. Cette roue gigantesque, force motrice de l'immense machine humaine, est souvent arrêtée dans son lent et majestueux mouvement de rotation. L'une des mille roues d'engrenage qu'elle fait mouvoir, roulant mal par un défaut d'essieu, résiste et casse ses dents, et jusqu'à ce qu'on la remplace, enraye le mouvement général dans la boutique des machines et arrête tout ouvrage dans l'usine. Est-ce la faute de l'ingénieur-mécanicien? Peut-être. Les ouvriers chôment alors forcément, et si cet accident se répète trop souvent, le pain vient à manquer à la maison. Bientôt les femmes et les enfants crient la faim, et les hommes rôdent la nuit autour de la vaste alcôve où dort la grande roue, maudissant les petites roues qui résistent et cassent leurs dents. Les propriétaires de l'usine s'alarment enfin de ces cris de faim des femmes et des enfants et des maudissements des ouvriers, et ils se décident à remplacer le maladroit mécanicien. Sous ce nouveau chef d'usine ça ira peut-être de mal en pis, mais ce changement obtenu fait renaitre la confiance, met l'espoir qui fait vivre au cœur des mécontents et les soulage. Et la grande roue reprend son lent et majestueux mouvement de rotation, forçant au travail les petites roues paresseuses. *** —Avez-vous compris? —Pas beaucoup. —Vous m'étonnez! Le génie est à l'esprit comme le ciel est à la terre. La terre ne tournerait pas sans le ciel, l'esprit resterait stationnaire sans le génie. De même que le ciel éclaire la terre, le génie éclaire l'esprit. L'esprit est paresseux et se complait aux terre-à-terre; il rampe tandis que le génie plane. Ce qui est compliqué, indéchiffrable, mystérieux, lui paraît grand; et par contre, ce qui est logique et simple lui semble mesquin et petit. L'esprit se raille du génie qui fait naître de merveilleuses choses de la simplicité; cela le froisse que deux et deux font quatre, pas plus, pas moins, et il s'obstine à vouloir prouver le contraire. Je pourrais illustrer ma thèse d'exemples nombreux, mais je n'ose. Deux pourtant entre mille : St Patrick expliquant aux Irlandais le mystère de la Sainte Trinité par le shamrock (trèfle des prés à trois feuilles), c'était le génie éclairant l'esprit, c'était une lueur d'en haut se reflétant en bas. Galilée en parlant de la terre, s'écriant après son abjuration devant le Saint-Office : "Et pourtant elle se meurt!" c'était le génie se heurtant à l'obstination aveugle de l'esprit. ***

burgh parce qu'il est injuste de donner à un village de 1200 âmes une représentation égale à celle du quartier d'Ottawa dont la population est de 6,700 âmes. Il ne voit pas en quoi cette annexion pourrait bénéficier à la ville. Des \$5000 de revenus du village de New Edinburgh, \$3000 vont pour le soutien des écoles et \$1000 pour le comté. Pour les \$1000 restant, la ville d'Ottawa aurait à fournir au village la protection contre le feu, la police et les réparations des rues. Le marché est trop désavantageux pour Ottawa.

M. l'échevin Desjardins, de son côté, dit que non seulement le Lieutenant-Gouverneur d'Ontario devra refuser de sanctionner l'annexion proposée, mais que quand même il le voudrait, il ne le pourrait pas, parce que les procédures qui ont été suivies ne sont pas conformes à la loi, et le vote du conseil de ville d'Ottawa, à une voix de majorité seulement, n'est pas suffisant. La loi veut les deux tiers pour le changement dans la représentation civique. M. Desjardins n'est pas opposé quand même à l'annexion de New-Edinburgh, pourvu qu'elle se fasse sur des bases équitables.

BRIC-A-BRAC

Pas mir.—Lecteurs bienveillants, votre journal est un ingrât! imaginez-vous qu'il se fait tirer l'oreille pour me payer mes humbles "Bric-à-Brac". Ce n'est pourtant pas cher, ce me semble, que deux piastres le "Bric à Brac"; qu'en pensez-vous? voilà bientôt cinq ans que j'écris sous maint nom de plume pour la petite presse de mon pays, et si je vous disais que cette noble occupation ne m'a encore rien rapporté, en argent, pas même cinq sous :

Cinq sous, cinq sous
Pour monter notre ménage;
Cinq sous, cinq sous.....
Femme, comment ferons-nous?

vous ne me croiriez peut-être pas. Rien rapporter, quand on dit rien rapporter! si ce n'est de temps à autre, quand des louanges rares de mes pauvres écrits me parvenaient à travers les branches, la consolante satisfaction de me rengorger sottement et de dire de mes lecteurs indulgents : "ils ne savent pas que c'est moi....."

J'apprécie beaucoup l'honneur que me fait ce journal en m'ouvrant ses colonnes, mais diable, diable, diable! deux piastres le "Bric-à-Brac", sans me vanter, c'est pour rien; je ne pouvais pas demander moins sans rougir et insulter à la littérature.

Peut-être est-ce la faute des abonnés, peut-être paient-ils mal et le journal prend-il sur eux? Je ne sais trop; mais là vrai, à moins qu'on ne s'exécute de bonne grâce quel que part, je vais être obligé d'aller tenter fortune ailleurs, et de vous faire mes adieux.

Ce sera dommage pour moi, lecteurs et lectrices, car je commençais à vous aimer sincèrement.

Peut-être aussi ne veut-on pas me payer parce qu'on ne me trouve pas mir.

Nous y voilà. Traisons donc l'èrèvement Pas mir et oubliez que je vous ai parlé de moi. ***

Je suis amené ce soir à vous entretenir de ce sujet ingrât, d'abord parce que je n'en ai pas d'autre sous la main dans le moment, et ensuite par les événements politiques qui secouent actuellement l'Angleterre, notre belle-mère. On dit ici et ailleurs—et quand on n'ose pas le dire, on le pense—le "Home Rule" pour la nation

—Vous comprenez ?
—Oui.
—A la bonne heure !
Le progrès, fils du génie, est le résultat des choses compliquées et mystérieuses mises à nu ou réduites à leur plus simple expression. Il a naturellement pour ennemis tous les hommes d'esprit qui vivent paresseusement et font for' une des mille riens hiéroglyphiques dont se berce la bêtise humaine. Il a contre lui, enrayant sa marche à travers les siècles, tous les vices et beaucoup de vertus; toutes les passions mesquines et honteuses de l'humanité et beaucoup de passions grandes et nobles. Toutes les faiblesses du pouvoir et toutes les petitesse du grandeur. Le génie étant pauvre, le progrès se ressent de la maigreur de celui qui l'engendre. On crie de partout haro là ce pelé, ce galeux.....

Pourtant, quand une idée glorieuse et rayonnante de simplicité éclot quelque part dans le cerveau d'un homme de génie et prend le monde par surprise, un cri du cœur, cri involontaire, s'échappe de la poitrine de tous : "Comme c'est simple pourtant cette merveilleuse chose!" Mais vient la réflexion et derrière elle accourent les mesquins intérêts personnels qui seraient lésés par le mouvement de la grande roue, par l'impulsion que donnerait au progrès la mise en pratique de cette idée nouvelle; et alors, un second cri s'échappe de la bouche des grands Petits, cri de colère et de menace cette fois : pas mûre !

C'est ce qui vient d'arriver en Angleterre. Le génie de M. Gladstone souffla un jour à l'oreille du grand homme d'état : "Accordez aux Irlandais ce qu'ils demandent, donnez-leur le "Home Rule." Et le grand old man étala cette idée toute simple aux yeux du monde étonné : rendre justice à un peuple en plein dix-neuvième siècle. "Pas mûre !" s'écrièrent les lords millionnaires; "pas mûre !" répétèrent après eux tous leurs valets et tous ceux qui ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre. Pas mir m'endort. Bonne nuit !

WALTER CLECH.
Aylmer, jeudi soir, 5 août.

Carte
Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris. Dépôt chez M. F. X. Valade, M.D., Ottawa.

Nos CAMPAGNES—Nous lisons dernièrement dans une Revue de France un article très intéressant sur les plantes du Canada, au point de vue médical, et qui démontre une fois de plus que nos campagnes tiennent un rang élevé dans le monde de la médecine pour leurs herbes. La Revue mentionnait un grand nombre de produits qui ne trouvent que dans nos terres les aliments propres à développer leurs pleines propriétés caractéristiques, et nous avons eu du plaisir à constater que les plantes nommées étaient précisément celles qui entrent dans la composition des célèbres "Amers Indigènes," préparation canadienne d'une efficacité incontestable contre les maladies qui requièrent un traitement tonique, stomacal et apéritif, comme indigestion, vents, dyspepsie, manque d'appétit, faiblesse et impureté du sang, etc. Voici donc un cas où l'on ne pourra pas nous reprocher de laisser exploiter nos propres richesses par les pays étrangers.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près

Les fraudeurs du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, patronnent ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'expérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve : c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et d'explorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement : d'un côté craignant de ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'arrivée de nouveaux dévots. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres. Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a QU'UN SEUL PRIX pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète. Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES

Plume, Matelas, Lits à Ressorts, Vain-selle, Verrière, Ferblanterie, Batterie de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT
Vis-à-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.

Coupons à moitié prix pendant la grande vente argent comptant qui se poursuit actuellement.

COUPONS

Conditions comptant Un seul prix

BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

Mesdames !

Attention !

Rappelez-vous qu'un grand massacre d'ARTICLES DE MODES et CHAPEAUX, Commence Aujourd'hui.

Magnifiques Chapeaux blancs, nouvelles formes, 25 cts., valant depuis \$1.00 à \$2.00. Plumes, Fleurs, Dentelles, etc., etc., à de grandes réductions. Les articles doivent être vendus; donc, venez en foule au **MAGASIN POPULAIRE de MODES WOODCOCK** 39 Rue Sparks.

Vente à bon Marché

L'IMMENSE SUCCES

ARTICLES

MODES

Sacrifiées à moitié Prix

Mlle A. McDonald

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Montres, Chaines, Colliers Etc.,

VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE

\$1. par semaine

Chevrier Freres,

466, RUE SUSSEX.

Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres, miroirs, etc.,

vendus à la semaine par

CHEVRIER FRERES

N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons.

AUX FAMILLES !!

Epiceries ! Epiceries ! Epiceries !

Grande Reduction

CHEZ

N. A. SAVARD

Cinq palettes de savon d'odeur pour 5 cts.
Confitures aux pommes, 10 cts. la lb
Framboises et fraises, 15 cts. par lb.
Biscuits Soda, 7 cts.
Graisse Canadienne, 10 cts. la lbs.
Sirop, 10 cts., la pinte.
Allumettes autrichiennes pour 7 cts. par 12 boîtes.
Moulin à café \$1.50. Le café est toujours frais moulu. Vous moulez une livre de café dans le temps de le dire.
Poudre Allemande sans rivale, 20 cts. par boîte.
Sirop Ambre 1er qualité 10 cts. par pinte.
Bonbons français, 12 1/2 cts. la lbs.
Lard, 1ère qualité, 7 cts. la lbs.
1ère qualité d'allumettes pour 7 cts. la boîte.
Vermicel macaroni 15 cts. pour 2 lbs
Afin de servir les pratiques avec promptitude et ponctualité quatre nouveaux commis ont été engagés.

ALLEZ CHEZ
N. A. SAVARD
Coin des rues Dalhousie et Murray
Ottawa, 16 juin 1886—1an

8e année
Par année...
Pour six mois...
Pour quatre mois...
Edition Hebdomadaire
Administration
824,
LE C...
Ottawa
M. Edouard...
du Sénat, est...
sénateur Sullivan...
Le capitaine...
Carrington,
terre, sont ar...
route pour l'...
l'intention de...
colons.
Nous comm...
publication d...
de voyage"
Valade, qui a...
à l'excursi...
presse associ...
Québec.
M. E. H. St...
de l'Agricultu...
ovation à W...
dernière, par...
consentement...
comme marq...
à pommeau d...
On annonç...
ver du navire...
mier chargem...
viendra par...
nadien. Cett...
tribue comm...
à Montréal, 2...
à Hamilton,
Winnipeg, 65...
Chicago et 60...
train spécial...
gaison. L'ac...
sur le Pacific...
truction de 30...
fret.
La Cie du c...
da Atlantic",
obligations, v...
min. M. Wal...
d'un faire l'...
clare que l'...
ordre parfait...
voie ferrée, d...
Coteau Land...
milles depuis...
Côteau, jusqu...
la recette de...
\$204,933 et ses...
916. La ligne...
du St Laurent,
M. Shanly est...
une fois comm...
revenu de 430...
dépendes n'ex...
de \$258,000.
Nos lectur...
nous n'en dou...
jolie pièce de...
vateur M. Ben...
de Tonnancour...
va leur de Wo...
dans le dernie...
journal, un sor...
nous croyons...
en même tem...
Le Messenger...
encore un or...
compatriotes...
dans son édit...
l'entrefilet sui...
"Le Nationa...
de M. Benjami...
ami des Cana...
nous devons p...
orgueil et mé...
leçons d'expéri...
ne depuis que...
forme aimable...
"Nous revie...
Le Greflier...
Chancellerie a...

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

Ce ne pouvait être une menace vaine. On comprenait à son accent que ce qu'il disait, il le ferait. On le sentait si bien que Marie-Anne s'inclina vers son père, les mains jointes, le regard suppliant.

—Soyez donc des nôtres ! prononça durement M. Lacheneur. Mais n'oubliez jamais la menace que m'arrache mon consentement quoi qu'il arrive à vous ou aux vôtres, rappelez-vous que vous l'aurez voulu !

Mais ces sinistres paroles ne pouvaient toucher Maurice, il délaissa le défilé de sa joie.

—Maintenant, continua M. Lacheneur, il me reste à vous dire mes espérances d'apprendre pour quelle cause...

—Eh !... qu'est-ce que cela me fait ! dit insoucieusement Maurice.

Il s'avança vers Marie-Anne, lui prit la main qu'il porta à ses lèvres, et riant de ce bon rire de la jeunesse, il s'écria :

—Ma cause... la voilà !

Lacheneur se détourna. Peut-être songeait-il qu'il suffisait d'un sacrifice de son orgueil pour assurer le bonheur de ces deux pauvres enfants...

Mais si une pensée de remission traversa son cerveau, il la repoussa, et c'est de l'air le plus sombre qu'il reprit :

—Encore faut-il, monsieur d'Escorval, arrêter nos conventions...

—Dites vos conditions, monsieur.

—D'abord, vous visites ici, après certains bruits répandus sur moi, éveilleraient des défiances, vous ne viendriez nous voir que de nuit, à des heures convenues d'avance, jamais à l'improviste...

L'attitude seule de Maurice affirmait son consentement.

—Ensuite, comment traverser-vous l'Oiselle sans avoir recours au passeur qui est un dangereux bavard ?

—Nous avons un vieux canot, je prierais mon père de le faire réparer.

—Bien. Me prononcez-vous aussi d'éviter le marquis de Sairmeuse ?

—Je le fuirai...

—Attendez... il faut tout prévoir. Il se peut que le hasard, en dépit de nos précautions, vous mette en présence ici. M. de Sairmeuse est l'arrogance même et il vous déteste... Vous le haïssez et vous êtes violent...

Jurez-moi que si l'enfer vous provoque, vous mépriserez ses provocations...

—Mais je passerais pour un lâche, monsieur !

—Probablement !... Jurez-vous ?

Maurice hésitait, un regard de Marie-Anne le décida.

—Je jure !... prononça-t-il.

—Pour ce qui est de Chantaline, elle sera bon de ne lui pas laisser trop voir votre intelligence... mais c'est mon affaire...

M. Lacheneur s'arrêta, réfléchissant, cherchant dans sa mémoire s'il n'oubliait rien.

—Il ne me reste plus, Maurice, reprit-il, qu'à vous adresser une dernière et bien importante recommandation... Vous connaissez mon fils ?

—Certes !... nous étions camarades quand il venait en vacances...

—Eh bien ! quand vous serez maître de mon secret, car à vous je dirai toute ma pensée... défiez-vous de Jean.

—Oh !... monsieur.

—Resiez sur vos gardes, vous dis-je...

Il rougit extrêmement, le malheureux homme, et ajoutant :

—Ah ! c'est pour un père un pénible aveu ? je n'ai pas confiance en mon fils. Il ne sait de mes projets que ce que je lui en ai dit le jour de son arrivée... Maintenant, je le trompe comme s'il devait trahir... Peut-être se serait-il sage de l'éloigner ; mais que penserai-je ? Sans doute on dirait que je suis bien avare du sang des miens, quand je risque froidement la vie de tant de braves gens.

Après cela, je m'abuse peut-être...

Il respira et dit encore :

—Défiez-vous !...

DANS LA CAPITALE

De retour

M. le docteur Valade est de retour d'une excursion dans la province de Québec. Nos lecteurs ont l'avantage d'en lire le récit dans nos colonnes lundi prochain.

Chien tué

Un magnifique chien appartenant à M. Hubert Kerr, rue Rideau, a été tué jeudi par la voiture des pompes, de la station No 3, sous les roues de laquelle il s'était introduit.

A voir

Un trottoir est requis de toute nécessité sur la rue Mosgrove. Jeudi soir, les personnes qui ont pris part à l'excursion au clair de lune sur le canal, ont failli se rompre le cou en passant sur cette rue, la plus fréquentée par ceux que leurs affaires appellent sur les bords du Canal.

En villégiature

M. l'échevin Laverdure est de retour de St. Roch, comté de l'Assomption, où sa famille passe la belle saison.

Sanctuaire

M. James Dunn s'est hardiment jeté dans la rivière aux Chaudières, hier, au secours d'un jeune garçon du nom de Melholl, qui venait de tomber à l'eau et que le courant entraîna vers les chutes. L'action de M. Dunn mérite des éloges.

Funérailles

Les obsèques de John Murphy, qui a trouvé la mort dans une excavation sur la rue King ont eu lieu hier au cimetière catholique. Quelques personnes charitables ont suggéré de prélever une souscription pour venir en aide à la famille de la malheureuse victime.

Chute

Un nommé Patrice Homier est tombé du toit de sa résidence, 306, rue St. Pierre, hier matin ; il a été assez heureux pour s'en sauver avec quelques légères contusions.

Les Marchés

Nos divers marchés étaient fort bien approvisionnés ce matin, de denrées de toutes sortes. Le beurre frais s'y tenait encore ferme à 20 centimes.

Pique-nique des Pompiers

Cette attraction est attendue avec grande hâte par plusieurs ; ce pique-nique, cette année, ayant lieu un jour de fête générale, — lundi le 16 courant — sera le lieu de rendez-vous de toute la population. Les amusements sont nombreux et tous pourront s'en donner à cœur-joie. Le comité d'organisation ne néglige rien pour faire de cette journée l'une des plus mémorables dans les annales des pompiers de la Capitale.

Le pique-nique aura lieu sur le Parc Lansdowne que l'on est à préparer et à orner actuellement en conséquence, afin d'offrir tout le confort désirable aux milliers de personnes qui se réuniront à ce joli endroit ce jour-là.

A propos de clôtures

Nous disions hier que les clôtures de fer barbelé sont causes de blessures assez sérieuses aux animaux dans les paroisses du comté d'Ottawa.

Nous pourrions ajouter qu'il en est ainsi dans notre bonne ville.

Rue Daly, dans l'endroit le plus obscur de la ville, c'est-à-dire entre les rues Cumberland et Nelson, il y a de ces clôtures qui longent le trottoir et sur lesquelles tous les soirs quelqu'un déchire une robe, un pantalon, un habit.

Nous demandons si ces clôtures, qui constituent un danger pour le public, sont autorisées par la loi municipale.

Cour de Police

7 août—Présidence de M. Péchevin Durocher.

Robert Patton, pour ivresse, est acquitté sur première offense ; Geo. Fitzsimmons, même offense, \$2 et les frais ; Ellen Duffy, jeune fille qui a été arrêtée en état d'ivresse sur la rue, après avoir reçu une semonce est acquittée ; William Towne, désordre sur la rue, est condamné à \$2 ; Mary Crowan, pour avoir un chien sans s'être pourvue de la licence requise, cause remise à mardi ; Patrick Shaw, John Buckingham et Jackson, arrêtés sur accusation de vol de pain et saindoux sont mis en liberté faute de preuve contre eux. En attendant les derniers mots de Son Honneur, les trois prisonniers sortent de la boîte avec une vivacité qui se comprend facilement.

Le cirque Forepaugh

Le célèbre cirque de Forepaugh sera à Ottawa mercredi le 11 août courant. Tout le monde est dans l'attente du plaisir dont il se propose de jouir en visitant ce cirque énorme. Le gérant, qui n'épargne rien qui soit de nature à améliorer l'institution, vient d'ajouter aux merveilles qui composent déjà ce cirque, le célèbre cheval Biondin.

Naissance

À la Visitation de Gracieux, samedi dernier, 31 août, Madame Synek, épouse de M. le docteur Synek, un fils.

DECES

À Ottawa, 6 août à l'âge de 28 ans, Cadie Robillard, épouse de Jean-Baptiste Danis. Les funérailles auront lieu dimanche 8 août. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, No 301 rue St. André, à 2 1/2 hrs p. m. pour se rendre à la Basilique et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURRIER DE MONTRÉAL

—Il y avait dix-neuf noms sur la liste à la cour du Recorder, hier.

—L'excursion du 65^e bataillon a eu lieu hier soir, avec un beau succès.

—Régates à Lachine, et partie de croasse sur le terrain des Shamrocks, aujourd'hui.

—Le département du feu fait imprimer de nouvelles cartes de référence pour les alarmes de feu.

—Félix Dubé a été traduit devant le Recorder pour avoir assailli des femmes dans une maison de la rue Friponne.

—Mlle Hyppolite Pelletier, rue Suzanne, a poursuivi son mari pour assaut. Son action a été déboutée avec dépens.

—Les créanciers de la Montreal Baggage Transfer Co., s'adressent à la cour pour faire vendre les chevaux du failli.

—Le cochon Charles Gagnon qui s'est jeté dans le fleuve, a comparu hier matin devant le juge Dugas, et il a été acquitté.

—Aujourd'hui, sur l'invitation du colonel Oulmet, tous les officiers du 65^e bataillon, vont passer la journée à Sainte-Rose.

—Le tronçonneuse Joe Beef, qu'on dépose les contributions en faveur de l'Hôpital Général a recueilli, ces derniers trois mois, \$12,50.

—La liste du prochain terme de la cour criminelle est passablement chargée. Ces actes de condamnation sont aussi d'une nature très grave.

—Le recordeur a condamné hier matin à \$5 ou un mois de prison, Joseph Lépine et Massé qui se sont battus l'autre soir sur la rue Sainte Catherine.

—C'est le pique-nique des cochers et non des cochons que l'on annonce par les rues du Centre, et qui aura lieu le 13 du courant, au Montreal Driving Park.

—Mlle Lauzon, demeurant rue Sainte-Elizabeth, s'est fait voler hier matin ou a perdu son portefeuille au marché Bonsecours. Il contenait \$7.

—Une femme, nommée Hélène Newman, a été renversée par une voiture au coin des rues Saint-Pierre et Recollet. Dans sa chute, elle s'est cassé deux dents.

—Un hôtelier de la rue Saint-Laurent, dont le nom a été récemment à plusieurs affaires de cour de police a été conduit à l'asile de la Longue Pointe.

—Les créanciers de M. Charles Cadotte, failli, ont fait requête, hier, en chambre, pour liquidation des biens. La requête est accordée, et la vente fixée à mardi.

—Les autorités du Pacifique sont entrées en négociations avec la succession de feu F. X. Beaudry, pour acquérir le terrain occupé aujourd'hui par la taverne de Joe Beef.

—Madame Raphaël Semmes, veuve du célèbre capitaine de l'Alabama, de la marine confédérée, est actuellement à Montréal. Elle est accompagnée de sa fille, Mme Semmes-Coiston.

—Un enfant est tombé dans le canal en face de la rue Beaufort, samedi soir. Attrapé par les cris de ses petits compagnons, un cochon passant par là s'élança dans le canal et sauva l'enfant.

—C'est ce soir à 8 heures que le "Canada" doit partir pour Sainte-Anne de Beauport de la compagnie des hommes de la paroisse de Saint-Pierre, Montréal, sous la direction du révérend Père Lefebvre, O.M.I.

—Après-midi, on fera sortir l'eau du canal Lachine, pour tacher d'en extraire la locomotive de feu M. Dougal, directeur du même canal au canal Cornwall pour relever le "Passport" de la compagnie du Richelieu.

—M. Wolf, employé de la douane, a pris une action en dommages au montant de \$10,000 contre M. Dougal, directeur du canal, à propos d'un article libelleux, publié contre lui. M. MacMaster est l'avocat du plaignant.

—Ferdinand Goyette, âgé de 15 ans, demeurant au No 102 rue Vinet, à Sainte-Justine, s'est fait écraser le main en travaillant chez M. Fortier, imprimeur-réacteur, 208 rue Saint-Jacques. La blessure n'est pas très grave.

—Un enfant de 15 ans, Victor Laramée, a été libéré de l'École de réforme à la requête de son père. L'enfant est introuvable depuis un an ; il était condamné à deux ans. Sa mère alléguait que cet enfant était son seul soutien.

—Hier matin, les employés du Grand-Trois ont constaté qu'ils ne pouvaient retirer de la locomotive, au canal, les appareils dont ils se servaient, se sont adressés au bureau des travaux publics pour avoir l'aide d'une grue flottante.

—Ethevald Ernest Shelly, gardien de barrière et aiguilleur, au service de la compagnie du Pacifique, a été arrêté sous accusation d'assaut et battue sur la personne de Clément Petitjean, un des voisins.

—Un des employés de MM. Poirier, Besette et Cie s'est blessé au doigt ; une aiguille de bois lui est entrée sous l'ongle et il a fallu recourir au chirurgien pour la lui enlever. L'opération a été très douloureuse et le médecin a endormi le blessé pour lui ouvrir l'ongle.

—Vers deux heures, hier, un des constables du port, vit un individu chancelant, se traîner sur le bord du mur de revêtement, puis faire culbute sur le quai. On le retrouva un instant après gisant dans la boue et la figure couverte de sang. C'était un sauvage qui était arrivé d'Ottawa sur un radeau et faisait la noce à Montréal.

—De bonne heure, hier matin, le gardien de l'entrepot de la ligne Dominion, entendit le bruit d'un corps tombant à l'eau. Il vit en même temps un homme se débattant en avant du vapeur Québec. Il lança une ceinture de sauvetage et le sauva. L'individu était ivre et dit se nommer Georges Stephenson, norvégien employé au nouveau pont de La Line.

—Il y a quelques jours un nommé John Melvin, mourait subitement et le coroner après l'enquête, resta dépositaire d'une somme d'environ \$250, trouvée dans les vêtements du défunt. Hier matin, l'avocat de Madame Deslauriers, à laquelle Melvin devait \$200, présenta une requête demandant la nomination d'un curateur aux biens du défunt. Cette demande a été accordée.

—M. E. G. Green, négociant en vins et liqueurs, de la maison Green et Houston, rue Saint-Sacrement, s'est suicidé à Paris dans un moment d'aliénation mentale. M. Green était en Europe depuis quelque semaines pour les affaires de la maison, et son suicide a causé beaucoup d'émoi parmi ses nombreux amis. M. Green avait un grand intérêt dans la milice canadienne.

Cochettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis \$150 en montant, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

14 juillet.—3m.

ÇA ET LA

La réunion annuelle des actionnaires de la Compagnie de prêts et placements Anglo-Canadienne sera tenue à Toronto le 1er septembre prochain.

Un ordre en conseil a été passé constituant le Port Hawkesbury, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et le hâvre de Miramichi, au Nouveau Brunswick, stations de quarantaine.

Un télégramme reçu à Ottawa venant du gouverneur de Terre-Neuve, annonce que tous les rapports faits sur la fameuse a Labrador, n'ont pas été confirmés et que personne n'y croit à Terre-Neuve. Les histoires de cannibalisme, de dévastation par les ours, de dépouillement par la faim, sont de purs inventions. La saison des vacances et du sport, se prête à ces légendes.

A l'occasion des prochaines élections générales de la Province de Québec, qui vont se tenir dans le courant de l'automne, — en octobre probablement — il y aura le 18 août courant, au village de Sts Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne, un grand pique-nique des conservateurs du district de Terrebonne et du comté de Laval.

Les ministres de la Province de Québec y adresseront la parole ainsi que les députés de ces comtés et un grand nombre d'orateurs les plus distingués du pays.

Notre aimable collaborateur "Walter Clech" se plaint avec beaucoup de finesse de ce que nous ne puissions pas lui payer la modique somme de \$2 par "Bric-à-Brac", et en cherchant la cause il met le doigt sur la plaie. La faute en est non pas à nos fidèles abonnés, mais aux Canadiens qui pourraient et devraient encourager le journal français de sa localité en s'y abonnant au lieu de s'abonner au journal anglais, et à ces autres canadiens qui aiment bien à nous lire, mais qui prennent toutes sortes de moyen pour nous lire sans nous payer, bien qu'ils aient tous les jours à la bouche ces paroles : Ah ! si le journal français nous donnait les nouvelles comme les journaux anglais nous nous y abonnerions de même. Nous répondrons à ces gens qui depuis trois mois nous annoncent, comme les journaux anglais le télégraphe général et toutes les nouvelles importantes de la ville et du district en même temps et souvent en avance de nos journaux anglais qui nous copient. Mais parce que les nouvelles sont imprimées sur le journal français au lieu d'être sur le journal anglais, elles ne valent rien pour ces gens. Il est bien vrai de dire que personne n'est prophète en son pays. Mais quand bien même notre journal ne serait pas aussi complet que les journaux anglais, il n'en serait pas moins du devoir de tout Canadien digne de ce nom de l'aider en s'y abonnant afin de lui donner les moyens de grandir et de prospérer au lieu de décliner.

Attendez ! attendez ! venez voir ! venez voir !

Personne ne peut vendre les savons aux prix de la Maison d'Épargne, rue Dalhousie.

Queen's Laundry, 6 cts. pris d'ailleurs, 8 cts ; Savon Electric, 6 cts, pris d'ailleurs, 8 cts ; Savon enveloppé, 7 barres pour 25 cts ; 25 paquets pour 25 cts.

Faites attention aux changements d'annonce tous les jours.

Graiss-, 10 la livre

\$1 dans votre poche est mieux que dans celle d'un autre.

N. A. SAVARD.

Actualité

Une grande variété d'objets de prédilection et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc..... Se vendent actuellement aux magasins de

P. G. GUILLAUME
No 455 Rue Sussex et Coin des rues Sussex et York

Achez vos meubles, effets et vos poèles à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

14 juillet.—3m.

ANNONCES NOUVELLES

BONNE OCCASION—Madame Young a l'honneur d'attirer l'attention des acheteurs sur la vente de tout l'assortiment complet d'articles de tous genres formant partie de son magasin de tabaciste, ainsi que tout ce qui s'y rattache, savoir : tablettes, comptoirs, vitrines, etc., etc., qu'elle vendra à des conditions des plus faciles. C'est une excellente occasion pour une personne désirant se livrer à cette branche de commerce.

S'adresser au No. 254 rue Dalhousie, Ottawa, 6 août 1886—2f

ON DEMANDE—Une servante pour se rendre généralement utile. De bons gages seront payés. S'adresser au No 536 rue Sussex, ou No 25 rue Division, Ottawa, 6 août.

ON DEMANDE—Une jeune demoiselle comme commis, ayant quelque temps d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser chez G. J. Tessier, No 536 rue Sussex, Ottawa, 5 août.

TERRE A VENDRE—Située dans la paroisse de Sarsfield, comté de Russell, Magnifique terre de 118 acres, avec bâtiments, etc., etc. Conditions faciles. S'adresser à M. Octave Baunne, Sarsfield, comté de Russell, Ottawa, 7 juin 1886—2m.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Loeffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vu aux bureaux du "Canada."

ON DEMANDE

TROIS INSTITUTEURS dûment qualifiés comme instituteurs français pour l'école publique de Hawkesbury. L'un devra prendre charge des classes de quatrième et troisième livres ; l'autre des classes de seconds ; et le troisième pour la première classe. On devra mentionner les qualifications et le salaire désiré. Les requêtes seront reçues jusqu'au 13 août prochain.

F. C. HENRY,
Secrétaire du Bureau d'Éducation,
Hawkesbury.
31 juillet 1886—12f

\$7,000

A prêter sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à

MAGLOIRE LANGEVIN,
No. 96 rue Murray, Ottawa.
31 juillet 1886—6m

Demande d'Instituteur

La municipalité scolaire de Wright et de Northfield demande cinq instituteurs diplômés, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser pour les conditions au Dr A. Synek, Gracieland Post Office, Province de Québec.
31 juillet 1886—6m

ON DEMANDE

Pour le township de Cumberland No 11, une maîtresse d'école pouvant enseigner l'anglais et le français. S'adresser à ISAAC LALONDE, St Joseph d'Orléans, Province d'Ontario
22 juillet 1885—3 S

THE TEA POT

Un nouveau magasin de Thé et Café vient d'être ouvert au No. 101 Rue Rideau où l'on trouvera constamment un assortiment choisi des meilleurs THÉS et CAFÉS offerts sur le marché, y compris l'excellent thé indien du Japon, Young Hyson choix extra de Thé Anglais pour le déjeuner, Thé Assam, Orange Pekoe et Pékou Congo. Première qualité de cafés JAVAS, MOCHA et autres sortes.

C. G. WILLMENT, Prop
3 août 1886—1a

CITE DE HULL

SOUSSIONS

Des soumissions cachetées, et lresgées au sous-signé, seront reçues à ce bureau jusqu'au nouveau jour d'août courant, à midi, pour la prolongation de l'aqueduc, et le passage d'un conduit de cinq pouces sur la rue Main, depuis le coin de la rue de Lac jusqu'au coin de la rue Britannia, sur la rue Britannia, jusqu'à la rue Victoria, et sur la dite rue Victoria jusqu'à la rue Wright, avec six bornes fontaines et deux valves de cinq pouces, suivant les plans et devis qui peuvent être consultés au bureau de M. Robert Surtees, ingénieur de la C^{te} d'Ottawa, et de l'aqueduc de Hull, à l'Hôtel-de-Ville, à Ottawa.

Cette corporation ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

J. O. LAFERRIERE,
Sec.-Trés.
Bureau du Secrétaire-Trésorier, Hôtel-de-Ville, Hull, 2 août 1886

A VENDRE

Le sous-signé offre en vente, plusieurs bons chevaux de travail, express, tombereaux, charrettes à bois, attelages, etc., etc. et un lot de bois de moulin, le tout à très bonnes conditions.

S'adresser à

O. B. CHARLEROIS,
No. 301, rue Clarence,
1 juillet